

<http://enseignants.se-unsa.org/PEMF-un-tiers-de-decharge-pour-tous>



# PEMF : un tiers de décharge pour tous

- Je suis... - Tuteur-Formateur - Actu -

Date de mise en ligne : mardi 15 novembre 2016

---

Copyright © ENSEIGNANTS DE L'UNSA - Tous droits réservés

---

Dans la circulaire parue au BO du 20 octobre 2016, qui explicite les missions et services des formateurs du premier comme du second degré, la décharge d'enseignement des maîtres formateurs est clairement fixée à un tiers de service pour tous.

Selon un décret de 2015, la décharge des PEMF pouvait aller d'un quart à un tiers selon les besoins identifiés et les missions attribués à chacun par le recteur. Les recteurs s'en étaient saisis de façons très diverses. La nouvelle circulaire fixe désormais une norme nationale. C'est donc bien ce qui devra se mettre en oeuvre à la rentrée prochaine.

Cette nouvelle circulaire rappelle également l'allègement de deux heures hebdomadaires en moyenne sur les 108 heures mais n'en précise plus la déclinaison et ne parle plus de la possibilité d'effectuer les APC rémunérées alors en heures supplémentaires.

Le SE-Unsa a donc encore du travail tant nationalement que localement pour que ces améliorations se concrétisent enfin pour les PEMF.